

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03002 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom :

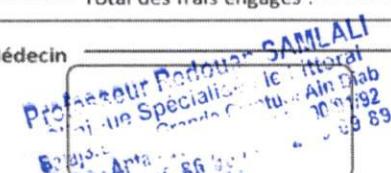
Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/01/02

Nom et prénom du malade : EL Belkah Hennia

26/01/02

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

N. Doplac

Nature de la maladie : En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les informations sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Parfaitement des Actes
22/04/21	C		gnlt	Procès-Verbal et attestation de l'acte par le Médecin. Le patient est présent et a été informé de la nature de l'acte et de ses conséquences. Il a donné son consentement éclairé. Le Médecin a également vérifié que le patient n'a pas d'allergie connue au produit. Le patient a été informé des risques et complications possibles. Le Médecin a également vérifié que le patient n'a pas d'allergie connue au produit. Le patient a été informé des risques et complications possibles.
13/05/21	C		gnlt	Procès-Verbal et attestation de l'acte par le Médecin. Le patient est présent et a été informé de la nature de l'acte et de ses conséquences. Il a donné son consentement éclairé. Le Médecin a également vérifié que le patient n'a pas d'allergie connue au produit. Le patient a été informé des risques et complications possibles. Le Médecin a également vérifié que le patient n'a pas d'allergie connue au produit. Le patient a été informé des risques et complications possibles.

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMERIE FEDDAN EL KNEIR Dr. KOUKAB Doudi Km. 13 Route de Rabat. Sidi Bernoussi Tél.: 05 22 73 52 60	13/05/2022	165,50

RADIOOTHERAPIE CONFORMATIONNELLE ET DOSIMETRIE 3D • RADIOTHERAPIE PAR MODULATION D'INTENSITE : IMRT • RAPID-ARC •
RADIO-CHIRURGIE STEREOTAXIQUE • CURIETHERAPIE HAUT DEBIT • MEDECINE NUCLEAIRE • ONCOLOGIE MEDICALE • ONCO. HEMATOLOGIE
GREFFE DE MOELLE OSSEUSE • RADIOLOGIE • CHIRURGIE CARCINOLOGIQUE • CHIRURGIE REPARATRICE ET ESTHETIQUE • SOINS INTENSIFS
REANIMATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR • SOINS PALLIATIFS • RADIOFREQUENCE • DEPISTAGE ET DIAGNOSTIC DES TUMEURS

13105122

el Boutlah hania

29,50

ARMERIA FEDDAN EL KHEIR
Dr. KOUKAB Dounia
Km. 1 ~~Route de Rabat~~
Sidi Bernoussi
Tél: 05 22 73 52 60



1) Nouvelles
1g + 3 f 15 min avec
Neps

136,50

2) Alyx 1r
1g + 3 f



165,50

Docteur SASSOUN RAZINE
Oncologie Médicale
Clinique d'Oncologie Le Littoral
Bd la Grande Ceinture Ain Diab
Casablanca - Tél: 0522 73 52 60
0522 73 75 94 / 0522 73 75 94

20 mg
80L
Nauselium 10mg
Boîte de 20 comprimés
6 118000 91899

52
LOT : UT AV : 04/24
P.P.V : 29 DH 00

Lot.: 21F423
Exp.: 06.2024
PPV: 136DH50



6 118001 040841



090003906

RADIOOTHERAPIE CONFORMATIONNELLE ET DOSIMETRIE 3D • RADIOTHERAPIE PAR MODULATION D'INTENSITE : IMRT • RAPID-ARC •
RADIO-CHIRURGIE STEREOTAXIQUE • CURIETHERAPIE HAUT DEBIT • MEDECINE NUCLEAIRE • ONCOLOGIE MEDICALE • ONCO.HEMAТОLOGIE
GREFFE DE MOELLE OSSEUSE • RADIOLoGIE • CHIRURGIE CARCINOLOGIQUE • CHIRURGIE REPARATRICE ET ESTHETIQUE • SOINS INTENSIFS
REANIMATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR • SOINS PALLIATIFS • RADIOFREQUENCE • DEPISTAGE ET DIAGNOSTIC DES TUMEURS

22/04/22.

N°^{me} Seltah Hania

NFS - PLD
cérat

LABORATOIRE C.B.A
LABORATOIRES MEDICALES
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdellaziz

RDV

13/05/22.

*Professeur Radouan SAMLALI
Clinique Spécialisée le Littoral
Salaj 3, Bd La Grande Ceinture Ain Diab
Casa - Anfa - Tel.: 05 20 66 68 90/91/92
Fax: 0522 79 86 96 / 0522 79 69 89*

Clinique Spécialisée le Littoral
Salaj 3, Bd La Grande Ceinture Ain Diab
Tél: 05 20 66 68 90/91/92
Fax: 0522 79 86 96 / 0522 79 69 89
C29

INPE :
093064640

FACTURE N° 2976/22

CASABLANCA le 11/05/2022
 Nom et prénom MME EL BETTAH HENIA
 Référence 21I396
 Médecin prescripteur Docteur SAMLALI REDOUAN

Acte de biologie demandé	Cotation (B)
NFS. HEMOGRAMME	80
CREATININE SERIQUE	30
Total du (B)	B 110
Prise de sang (PC)	0,00 DH
Montant en DH	120,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: CENT VINGT DIRHAMS

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz



Dr Abdelaziz AMACHKI
Médecin Biologiste

مختبر رسبا
اللدن للطب البيطري

HORMONOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - BACTÉRIOLOGIE - BIOCHIMIE
VIROLOGIE - HÉMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - SPERMOLOGIE

Prélèvement du : 11/05/2022 à 10:45

Résultats édités le: 11/05/2022



Prescripteur: Docteur SAMLALI REDOUAN

MME EL BETTAH HENIA

Dossier N° 21I396

Page: 1/2

HEMATOCYTOLOGIE
(Sur Automates Sysmex XS-1000i, Sysmex KX-21N)

NUMERATION SANGUINE (CBC)

Valeurs de référence 21/04/22 - 09:38

GLOBULES BLANCS.....	5 100	/mm ³	4 000 à 10 500	5760
GLOBULES ROUGES.....	4,42	M/mm ³	3,8 à 5,4	4,84
HEMOGLOBINE.....	12,6	g/dL	11,7 à 16,0	13,7
HEMATOCRITE.....	37,5	%	34,0 à 50,0	41,8
VGM.....	84,8	μ ³	77,0 à 98,0	86,4
TCMH.....	28,5	pg	24,0 à 33,0	28,3
CCMH.....	33,6	g/dL	32 à 36	32,8

FORMULE LEUCOCYTAIRE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES.....	63,0	%		
Soit	3 213	/mm ³	1 800 à 7 500	3548
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES.....	0,4	%		
Soit	20	/mm ³	0 à 550	29
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES.....	0,4	%		
Soit	20	/mm ³	0 à 100	40
LYMPHOCYTES.....	28,0	%		
Soit	1 428	/mm ³	1 200 à 4 300	1601
MONOCYTES.....	8,2	%		
Soit	418	/mm ³	200 à 1 000	541

PLAQUETTES

Numération.....	314	10 ³ /mm ³	150 à 450 10 ³ /mm ³	224
VPM (volume plaquettaire moyen)	9,5	fL	8,0 à 13,0	10,4

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz



Dr Abdelaziz AMACHKI
Médecin Biologiste

مختبر رسبا
اللبناني للطب البيطري

HORMONOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - BACTÉRIOLOGIE - BIOCHIMIE
VIROLOGIE - HÉMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - SPERMOLOGIE

Prélèvement du : 11/05/2022 à 10:45

Résultats édités le: 11/05/2022



Prescripteur: Docteur SAMLALI REDOUAN

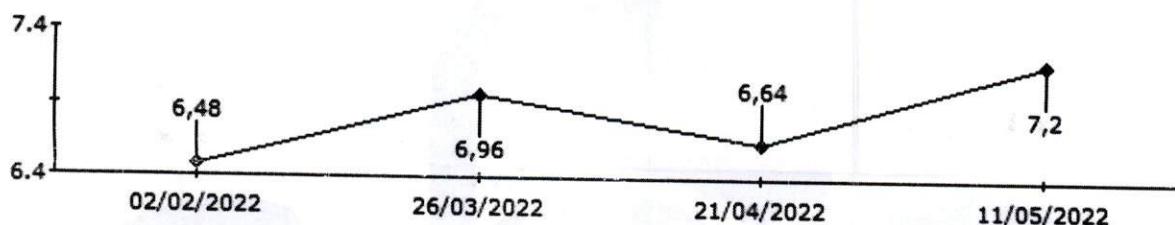
MME EL BETTAH HENIA

Dossier N° 211396

Page: 2/2

BIOCHIMIE SANGUINE
(Sur Automate WIENER LAB® CM 250)

CREATININE.....: 7,20 mg/l 6,00 à 12,00
(Technique : Enzymatique à la Créatininase) 63,72 µmol/l 53,10 à 106,20
Antécédent du 21/04/22 - 09:38 : 6,64 mg/l



Demande validée biologiquement par: Dr AbdelAziz AMACHKI

Total de pages: 2

LABORATOIRE C.B.A.
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz